



Effacement TAG (stic, judex)

Par **quentin559**, le **27/03/2016 à 05:10**

Bonjour, rn
Je passe au tribunal dans 2 mois pour l'effacement de mon B2 afin d'obtenir un emploi dans une centrale nucléaire. Je pense que cela ne va pas suffire, je voudrais donc effacer également mon dossier TAJ, mes questions sont les suivantes :rn- est ce que je peux envoyer le courrier concernant l'effacement du TAJ maintenant (avant l'effacement du B2) pour gagner du temps ? ou plutôt directement après la comparution si celle ci est positive ?rn- à qui dois je écrire exactement ?rn- l'aide d'un avocat pourrait elle accélérer les choses ?rn
Merci.

Par **popopo**, le **21/10/2016 à 00:22**

bonjour, rn
qu'as tu fais finalement ?, ca a marché ?

Par **Me Elias Bourran**, le **17/08/2019 à 18:22**

Cher Monsieur,rn
La condition pour obtenir l'effacement du fichier TAJ est d'avoir un B2 vierge.rn
Vous devez donc d'abord obtenir l'effacement de votre bulletin n°2 du casier judiciaire.rn
Si vous avez une seule mention sur le fichier TAJ, vous devrez envoyer votre requête au Procureur de la République du Tribunal de grande instance qui vous a condamné.rn
Si vous avez plusieurs mentions sur le fichier TAJ, vous devrez envoyer votre requête au Magistrat Référent TAJ qui se trouve au Ministère de la Justice.rn
J'ai rédigé un article sur le sujet qui permettra de vous guider dans la rédaction de cette requête.rn
<https://beaubourg-avocats.fr/effacement-taj/>rn
L'assistance d'un avocat n'est pas obligatoire

pour cette procédure.
Vous souhaitant une bonne lecture.
Bien cordialement,
Maître
Elias BOURRAN
Avocat au Barreau de Paris
Cabinet Beaubourg Avocats
<https://beaubourg-avocats.fr/>